

### **Budget 2013-2014 : Les défis du développement de la main-d'œuvre sous-estimés**

**Québec, le 20 novembre 2012** - La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) prenait aujourd'hui connaissance du budget du ministre Marceau. La Coalition est préoccupée par l'absence d'investissement dans les mesures d'aide à l'emploi, mais accueille favorablement l'annonce de nouvelles orientations visant une plus grande participation des personnes éloignées du marché du travail.

Nous saluons avec ouverture l'annonce par le ministre Marceau de la présentation, d'ici quelques mois, « de nouvelles orientations et d'un programme visant une plus grande participation au marché du travail des jeunes, des immigrants, des travailleurs âgés, des personnes handicapées et des prestataires de l'aide de dernier recours. » Selon la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le nombre de postes vacants atteignait 276 000 en septembre 2012. Paradoxalement, il y a toujours un nombre significatif de personnes sans emploi, ce qui renforce la pertinence de mesures et de programmes améliorant l'adéquation entre les personnes et le marché du travail. De plus, la Coalition est en accord avec le ministre Marceau lorsqu'il affirme que « le meilleur moyen d'aider une personne à sortir de la pauvreté, c'est l'emploi. »

La Coalition tient à rappeler que depuis plusieurs années elle avise les instances gouvernementales de la nécessité de bonifier significativement le financement des services publics d'emploi. De surcroît, la récente « réforme » de l'assurance-emploi risque d'augmenter substantiellement les besoins des personnes sans emploi et des organismes œuvrant en employabilité. Que le gouvernement n'ait pas prévu cette éventualité dans son plan budgétaire inquiète : « Dans un tel contexte, les services et mesures d'emplois seront fortement sollicités; il aurait été plus prudent de prévoir des sommes supplémentaires à cet effet », déclare monsieur Richard Gravel, vice-président de la Coalition.

De même, le budget 2013-2014 reporte l'application de deux mesures importantes visant à favoriser le maintien en emploi des travailleurs d'expérience, soit la réduction de la taxe sur la masse salariale pour les employeurs et le maintien du taux maximum de crédit d'impôt pour les travailleurs d'expérience. Dans le contexte actuel de transition

démographique et de transformation du marché du travail, la participation de tous les individus est cruciale pour forger le Québec de demain.

Le Québec peut compter sur un large bassin de travailleuses et travailleurs en devenir, qui ne demandent qu'à être aidés pour contribuer pleinement à leur société. « Nous demeurons vigilants quant aux moyens qui seront mis en place pour s'attaquer aux problèmes des personnes éloignées du marché du travail et nous espérons que les crédits accordés concrétiseront les intentions du gouvernement », soutient monsieur Richard Gravel, vice-président de la Coalition.

À propos de la COCDMO

Par ses membres, la COCDMO rejoint plus d'un millier d'organisations réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Au cœur de ses activités se trouvent la défense et la promotion des droits des personnes éloignées ou exclues du marché du travail. La Coalition siège également à la Commission des partenaires du marché du travail et prend activement part aux débats entourant le développement de la main-d'œuvre.

-30-

Renseignements : Frédéric Lalande, 514 755-7528 | [flalande@cocdmo.qc.ca](mailto:flalande@cocdmo.qc.ca)